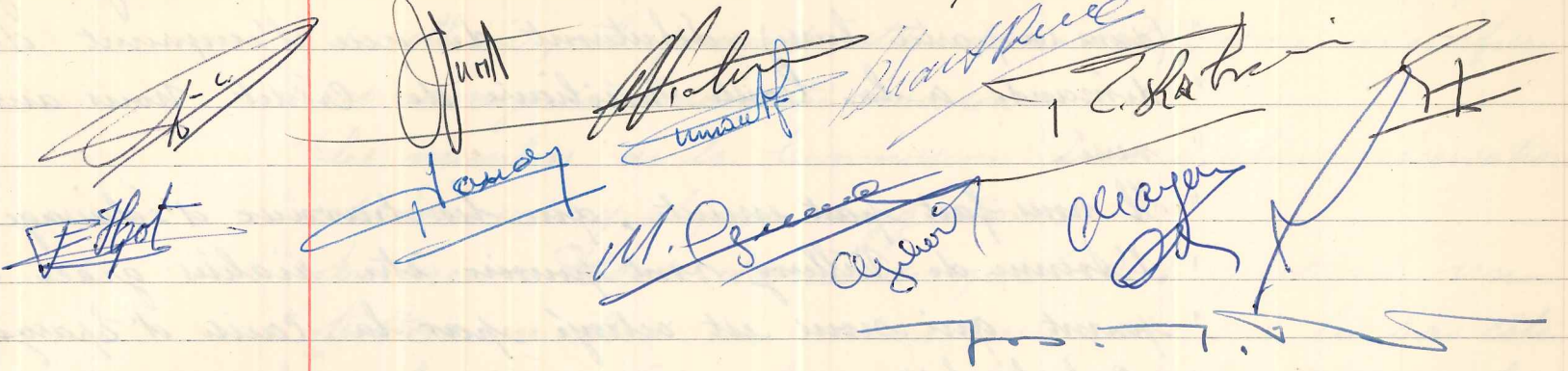


19^h 30.

La séance est levée à 17 heures - 80.



 A collection of approximately 12 handwritten signatures in blue ink, arranged in two rows. Some names are partially legible, such as 'Jul', 'Gandy', 'M. P...', 'C. Rabier', and 'L. S...'.

Séance du quatorze janvier mil neuf cent
 soixante sept.

Le quatorze janvier mil neuf cent soixante-sept, à vingt et une heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de son Maire.

Étaient présents : M. Robert Maire; Judith et Gilbert adjoints, Nici, Violette, Legrand, Dhout, Fleot, Changeret, Goudy, Rabier, Louet, Couroufflet, Crumant Gilles, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Bauhin qui donne pouvoir à M. Judith
 M. Roy qui donne pouvoir à M. Robert.

Secrétaire : M. Louet

Le Maire ouvre la séance et fait donner lecture du compte rendu de la séance précédente qui est adopté sans observation.

Il informe ensuite le Conseil de l'entrevue que le Bureau de l'Union des Maires du Département de l'Essonne, a eue avec Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Monsieur André Bord.

Communication également de son élection à la Présidence de l'Union des Maires du Canton de Corbeil-sud.

Suit il passe à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

Ordre : lecture du rapport de Monsieur Violette, avec incidences financières sur le budget primitif de l'année 1967.

- " La Commission s'est réunie le 5 janvier 1967 pour examiner
- " l'importance des travaux de voirie qu'il y aurait lieu
- " de faire, dans le courant de l'année 1967.
- " Monsieur le Maire fait savoir que les travaux d'assai-

" musement de la rue Canoville et de la rue Jean Jaurès,
" (dans sa partie basse) débiteront dès que l'emprunt de 800.000⁺
" demande à la Caisse Auxiliaire de Crédit nous aura été
" versé.

" Il nous fait part ensuite, que les travaux d'éclairage de
" l'avenue de Villeroy vont pouvoir être réalisés grâce à l'em-
" prunt qui nous est octroyé par la Caisse d'Épargne de
" Corbeil-Essonnes.

" Dans les dépenses prévues pour l'amélioration des installa-
" tions de voirie, la Commission a été favorable à ce
" qu'une priorité soit donnée:

" 1^o) - à l'assainissement de la rue du Cimetière et par la
" même occasion au Cimetière lui-même qui subit des
" dégâts importants lors des pluies abondantes.

" 2^o) - à la rue des Châtaignis où il est prévu de démonter le mur
" de la propriété municipale (anciennement Vobert) et de
" le repousser afin d'y créer un parc de stationnement.

" Il est également envisagé de refaire le profil de la
" rue, entre les propriétés N^{os} 6-8-10-15-17, grâce à
" l'obligeance de certains riverains qui ont bien voulu
" céder du terrain à la commune.

" Par la même occasion, le prolongement de la
" canalisation d'eau pluviale sera prolongé, depuis
" les H. S. M. jusqu'à cet endroit. Le chemin reliant
" la rue des Châtaignis à la rue du Rû, doit être
" prochainement goudronné, le financement de l'opé-
" ration a été prévu.

" Dans les autres travaux de goudronnage à réaliser cette
" année, il est prévu de faire le chemin dit des Portes
" d'Ormois (entre la rue Jean Jaurès et la rue Emile Mignon)
" et cela après l'assainissement de la rue Emile Mignon
" qui doit être réalisé avec la participation de la Commune
" d'Ormois.

" D'autre part, il est prévu une amélioration du revête-
" ment par rebouchage des trous, dans l'ensemble des
" voies de la Commune, notamment rue de Bel Air et
" Avenue de Villeroy.

" Rue de la Fontaine, le revêtement de la chaussée
" sera fait dans son ensemble à la charge des entrepreneurs
" ayant effectué des travaux de canalisation (Gaz et Égout).

" Amélioration de l'Éclairage Public en certains endroits.
" Mieux le Maire fait ressortir que le travail avait

Jaurès,
de 800.000⁺
a été
de
à l'em-
ne de
installa-
à ce
la
ubit des
le mur
) et de
nement,
l de la
grâce à
in voulu
la
depuis
reliant
être
de l'opé-
ces cette
des Portes
le Mignon)
Mignon
Commune
revête-
le des
ir et
chaussée
entreprises
et Egout)
endroit
il avait

" ité commandé à une entreprise et que vu la défaillance
" de celle-ci, il pourrait être dans l'obligation de confier
" cet ouvrage à une autre maison.
" Les membres de la Commission font quelques observations
" et donnent quelques suggestions.
" Monsieur Dhont demande qu'il soit pratiqué un
" trottoir ou tout au moins une piste sur le bas côté
" de la Route Nationale 191, allant de la Cité de la
" Carbillasse à la rue de la Sablière. Et en général,
" en d'autres endroits où il n'y a pas de trottoir. (Route
" de Chevannes, en particulier).
" Monsieur Dhont signale également que des véhicules
" stationnent en permanence sur le passage à niveau,
" N°18 et gênent l'accès au portillon pour piétons.
" Il est question également de l'amélioration de la rue
" Jean Jaurès en sa partie haute, la Commission est
" d'accord pour même pour 1968 le financement des
" travaux à y effectuer, particulièrement la canalisation
" du fossé.
" Monsieur Cumant fait ressortir le mauvais état
" de la rue du Chemin Herboux; il y sera procédé
" à un rebouchage, ne pouvant faire plus, parce
" que les travaux prévus pour l'édification du
" groupe scolaire risquent de défoncer à nouveau le
" revêtement. Monsieur Cumant signale également
" le mauvais état de la route de Belun. Monsieur
" le Maire fera le nécessaire pour que les cultivateurs
" qui l'empruntent dans sa partie goudronnée, n'y
" causent pas de dégâts, mais que pour l'instant
" il ne peut être envisagé les travaux de prolongements
" de la partie stabilisée.
" Il a été question également de l'aménagement du
" Carrefour du Haut Clos Renault. Il pourrait y être
" posés des bordures délimitant les trottoirs, de même
" dans la partie haute de la rue de Bel Air.
" Sans l'avenir, la Commission souhaite qu'une cana-
" lisation d'assainissement soit installée rue du
" Parc.
" Monsieur Legrand fait ressortir le mécontentement
" des habitants du Chemin de la Manufacture.
" Monsieur le Maire fera le nécessaire pour que de la
" grave de route soit répandue aux endroits defec-

- 1 trous.
- 2 Monsieur Louet signale le mauvais état des trottoirs face à la Résidence du Petit Sarc. Il est question de gondronner les trottoirs à cet endroit, mais néanmoins les trous seront nivelés.
- 3 La signalisation à l'intérieur de l'agglomération a été abordée. Les passages Libra vont être bientôt peints et les panneaux posés dès que possible.

Ce rapport est approuvé par le Conseil qui décide ~~de~~ l'inscription de principe des dépenses au budget de l'année 1967 et non au supplémentaire 1966.

Cependant M. Changeret et Flot font quelques observations en faveur de l'hygiène et de l'assainissement, et M. Grudy et Louet sur l'interdiction de stationnement devant la mairie.

Travaux

Lecture du rapport de M. Grudy.

- 1 Programme des Travaux proposés à la Commission des Finances.
- A Urgence 1 : Restaurant Municipal : plafond en plâtre, estimation 10.000⁺.
- 2 Peinture SWEEP (St. Bourdin) recommandée sur les murs en ciment.
- 3 W.C.
- 4 2 - : Programme réparation clocher par les monuments historiques
- 5 3 - : Coiture presbytère 15.000⁺.
- 6 4 - : Maison association et culture 25.000⁺.
- 7 Chapp. sanitaires, scellement, aménagements divers
- 8 5 - : Gendarmerie République - aménagement 5.000⁺
- 9 6 - : Ecole filles - sanitaires - entretien des gouttières
- 10 remplacement clôture côté rue Arcade - sur mur, suppression des arbres.
- 11 7 - : Façade ouest - Pavillon central côté ouest.
- B Gendarmerie Tilleroy.
- 12 Rappeler à l'architecte pour les propositions de travaux supplémentaires. Fondation et terrassements - les articles :
- 13 Titre III descriptif. Lot 1 Gros œuvre Paragraphe 10
- 14 Terrassements - Paragraphe 20 : Fondations.
- C Le Plan d'aménagement communal, sera envoyé à chacun.

Le rapport est adopté par le Conseil qui décide ~~ses~~
l'imputation des crédits au primitif 1967.

Monsieur Dhont signale le mauvais état des façades
ouest de l'école des Filles. Il vient de faire tomber les
gravats et il y a danger.

Le Conseil remercie le Lieutenant de son aide. Monsieur
Chouvenet réclame d'urgence des W.C pour le restaurant
municipal scolaire, ce qui est accepté.

- Monsieur Goudy demande une publicité locale lors
de la vacance des emplois communaux.

il demande également comment sont attribués
les H.L.M. Le Maire répond que les décisions d'attribu-
tion seront prises au conseil.

Monsieur Dhont demande que la Caisse des Ecoles de
Mennecey participe aux frais de l'arbre de Noël de la
Commune d'Ennoy, une vingtaine d'enfants de Mennecey
fréquentant les écoles de la Commune voisine. Le Conseil
est d'accord et inscrira la dépense au budget de la Caisse
des Ecoles.

Examen des budgets

Compte administratif 1965

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter les
budgets primitif et supplémentaire de l'année 1965 et
les autorisations spéciales qui s'y rattachent, les titres
définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses
effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de
titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte
d'administration dressé par le Maire, accompagné du
compte de gestion du receveur,

considérant que Monsieur Jean-Jacques Robert Maire,
a normalement administré, pendant le cours de l'année
1965 les finances de la commune, en poursuivant le recou-
vrement de toutes les créances et n'ordonnant que
les dépenses justifiées ou utiles;

Précédant au règlement définitif du budget 1965
propose de fixer comme suit les résultats des différentes
sections budgétaires et des budgets annexes.

Résultats à la clôture de l'année précédente:

section ordinaire: excédents exercice clos	15 245,84
titres émis	247 641,90
	<hr/>
	662 887,34

mandats émis	<u>535. 610, 75</u>
excédent de la section	125. 846, 98
section extraordinaire :	
excédent exercice clos :	1254. 320, 11
mandats titres émis	<u>844. 566, 15</u>
	1608 838, 29
mandats émis	<u>832. 344, 25</u>
	776. 493, 03

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen

Arrête à la somme totale de huit cent douze mille sept cent quarante un francs 48, le montant des crédits correspondant aux dépenses engagées non mandatées qui doivent être repris au budget supplémentaire de l'année 1966.

Réclame toutes les opérations de l'année 1965 définitivement closes et les crédits annulés

Le Conseil procède à l'examen du budget supplémentaire qui s'inscrit ainsi :

Section ordinaire - Dépenses		
609.	Fonctionnement de la cantine	17.000, 00
610.	Rémunération du personnel	21.000, 00
621.	Impôts et taxes	222, 50
629.	Autres impôts	633, 50
630.	Loyer du marais	1.500, 00
631.	Entretien des b ^t communaux	89.775, 53
640.	Contingent aide sociale	2.332, 55
657.	Subventions	15.800, 00
658.	Versement fonds solidarité Tourie	4.581, 00
660.	Fêtes et cérémonies	11.262, 75
	Vacances de neige	10.667, 00
826	Dépenses de l'exercice acquittées après clôture	<u>24.857, 16</u>
		197.729, 99

Recettes		
700.	Fonctionnement cantine	18.800, 00
725	Produit Régie Marais	25.500, 00
729	Produit Régie Pompes Funèbres	711, 50
7309	Recouvrement participation Rivaud frai et appropriation	6.800, 00
7367	Bonification emprunt.	2.095, 81

49	Modification tracé Haber	4000,00
	Remboursement Sinistre	1861,25
520	Excédent ordinaire reporté	126.846,98
527	Produits sur exercices antérieurs	11.614,95
		<u>197 729,99</u>

Section extraordinaire

Recettes

060	Excédent ordinaire reporté	776.492,03
105	Subent. investissement routier	31.744,00
1069	Participation aux frais d'équipement	135.000,00
166	Emprunt achat terrain scolaire	200.000,00
166	Assurance (emprunt)	100.000,00
166	Adduction eau (emprunt)	453.750,00
212	Aliénation immeuble Coleyret	72.110,06
		<u>1.769.096,06</u>

Dépenses

212	Acquisition immeuble Chevaller	161.678,40
230	Travaux haies	194.025,50
230f	Assainissement	198.597,96
230g	Hangar à matériel	3.290,35
230j	Aménagement canifour	10.465,28
230g	Édification gendarmerie	333.896,62
230g	Aménagement cantine	60.464,67
230g	Voirie	85.718,58
210	Achat terrain scolaire	200.000,00
230g	Adduct. eau	453.750,00
230g	Poteau incendie	1.649,16
	mise en réserve de crédits pour equi- pements ultérieurs	<u>15.568,64</u>
		<u>1.769.096,06</u>

Le budget ainsi équilibré présenté par la Commission des Finances est adopté à l'unanimité.

Le Président produit l'état des dépenses et des Recettes du Karai de Pêche

Recettes: 26 290^f 00 Dépenses: 15.295^f 48
Bénéfice: 10.994^f 52

Le résultat des comptes de la cantine s'inscrit ainsi
depuis la rentrée de septembre 1966
nombre de repas 4601

Recettes : 13 605,00 Dépenses 10 006,49
 Indemnités de surveillance 1.322,71
 Frais de revient d'un repas: 27,18.

Maison des Associations et de la Culture.

Une longue discussion s'engage sur le sujet à la demande de Monsieur Louet - Quelles sont les attributions du Conseil d'Administration - Le Maire répond en disant que les attributions seront définies au fur et à mesure du développement de l'Œuvre -

Monsieur Gilles conclut avec le Conseil en faisant remarquer que les résultats acquis permettent de maintenir la confiance à l'équipe désignée

Élections législatives

Les élections législatives auront lieu dans six semaines. Le Conseil organise dès maintenant les bureaux de vote et les tables de scrutin.

Bureaux

- 8^h M. Robert, Goudy, Thont, Louet,
- 10^h M. Judith, Cumant, Gilles, Rabier
- 12^h M. Gilbert, Hot Née, Chaugenet,
- 14^h M. Legrand, Violette, Ciroufflet Robert
- 17^h M. Judith, Roy, Beauhen, Ciroufflet

Scrutateurs

- 1^{ère} table - M. Robert, Rabier, Thont, Ciroufflet.
- 2^{ème} table - M. Gilles, Beauhen, Cumant, Hot, Judith
- 3^{ème} table - M. Gilbert, Née, Legrand, Roy.
- 4^{ème} table - M. Violette, Goudy, Louet, Chaugenet.

Remise de la voie nouvelle par la S^{te} Rivaud.

Prefecture de l'Estonne Le Conseil prend connaissance de l'enquête de voirie et des conclusions du Commissaire-Enquêteur, *Direction de l'Administration Communale 1^{er} Bureau* Il considère

*Vu et approuvé
 Le 24 Janvier 1967
 Le Préfet
 Pour le Préfet
 Le Secrétaire J^{al}
 Segui: illisible*

- que nulle objection ne s'étant élevée à l'encontre de ce projet,
- que l'affaire étant avantageuse pour la Commune, en général, et pour la voirie en particulier il y a lieu qu'il se prononce définitivement en faveur de la remise de la voie à la Commune par la Société Rivaud, et il demande son classement dans la voirie communale.

Redressement de la rue des Châtrées

*ne pour être annexé à
mon arrêté (N°P) de ce jour
Cobert. Leflonnes le 15.3.67
Le Préfet,
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
Monsieur Pierre Houry*

Le Conseil prend connaissance du tracé de l'élargissement de la rue des Châtrées, établi sous la direction du service Vicinal,

Il adopte ce nouveau tracé et décide que le montant de l'achat des emprises de terrain, soit mille six cent quatre-vingts francs, sera prélevé sur les crédits extraordinaires de la voirie au budget additionnel 1966. réservés à cet effet

Il demande le bénéfice de l'utilité publique pour les actes à intervenir.

Le Conseil remercie les administrés qui lui ont envoyé leurs vœux : M^{me} Renard, Schwab, M^{me} Chardon, M^{lle} Blanchet, M^{me} Blanchet, M^{lle} Legendre, M^{me} et M^{me} Saunet ; M^{lle} Chevalier ; M^{me} et M^{me} Berthoux ; M^{me} et M^{me} Fournier ; M^{lle} Maout ; M^{me} Brézemeure ; M^{me} Cocu ; M^{me} Jacky Garran ; M^{lle} Trousselier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 15.

Handwritten signatures and initials:
Dunll
M. Rabour
M. Djeu
F. Elbot
M. Djeu
M. Djeu